

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 1 :  
GESTION COMPTABLE DES OPERATIONS COMMERCIALES**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>1.1. Participer à la définition et à la mise en œuvre du système d'information comptable.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques :</b></p> <p><i>a) La gestion de l'entreprise et le système d'information comptable</i> La gestion de l'entreprise : finalités, activités, processus, contrôle. Information comptable et information de gestion : comptabilité légale et financière, comptabilité de gestion. Le système d'information comptable : - principes et caractéristiques. - les différentes représentations de l'activité : événements, opérations, transactions, flux, stocks ; - structure et organisation des données comptables (événements et chronologie, nature des opérations comptables ; achats/ventes/trésorerie...) ; - structure et organisation des traitements comptables (comptabilité autonome, semi-intégrée, et comptabilité intégrée).</p> <p>Rôle et fonctions de la comptabilité : - la fourniture des informations financières répondant aux besoins des différents utilisateurs intéressés ; - la saisie, la mémorisation, l'enregistrement de données ; - la communication des informations obtenues.</p> <p><i>b) Le droit et la comptabilité</i> Les principales sources du droit comptable. Le Plan comptable général : - objet et principes de la comptabilité ; - définition des actifs, des passifs, des produits et des charges ; - règles de comptabilisation et d'évaluation ; - tenue, structure et fonctionnement des comptes ; - documents de synthèse. La preuve en comptabilité (pièces justificatives, livres comptables, procédures informatisées).</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les systèmes d'information comptable : - système classique, journaux auxiliaires et centralisation ; - structure, fonctionnement, évolutions ; - architectures logicielles ; - l'intégration de la comptabilité financière et de la comptabilité de gestion. La gestion du poste de travail : - paramétrage et personnalisation des ressources logicielles, identification des dysfonctionnements ; - sécurité, archivage et conservation des données.</p>	<p>Situer les places relatives du système d'information de gestion et du système d'information comptable dans l'entreprise et leur interdépendance.</p> <p>Description du système comptable : structure et organisation, principes et règles de fonctionnement, organisation des traitements et production de l'information comptable.</p> <p>L'étude du cadre comptable français est limitée à la partie "comptabilité et comptes individuels". L'étude des comptes consolidés est exclue. L'étude des engagements n'est pas exigée.</p> <p>L'étude des systèmes comptables est abordée à partir de situations concrètes, en intégrant les évolutions des systèmes informatiques et de transmission des données. Ni théorique ni seulement descriptive, cette étude vise à dégager une représentation précise de la place assignée à un poste de travail dans l'environnement organisationnel de l'entreprise, des modes de création et de consultation des données et des potentialités de traitements offerts par le système d'information. Le paramétrage des ressources logicielles disponibles s'effectue en fonction des procédures et des choix d'organisation de l'entreprise. Se limiter aux connaissances nécessaires pour caractériser la nature d'un dysfonctionnement auprès d'un technicien sur place ou à distance.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>1.2. Établir et contrôler les documents commerciaux.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b>  Les dispositions juridiques et fiscales relatives aux achats, aux ventes et aux prestations de services.  La prise en compte des stipulations contractuelles dans les relations commerciales.  L'établissement des documents commerciaux (facture de doit et d'avoir) :  - les avances et acomptes ; les retours de marchandises ; les réductions commerciales et financières.  - les frais accessoires (emballages, assurances, transport, manutention, commissions, ...).</p> <p><b>Connaissances en organisation</b>  La gestion du temps (contraintes liées au temps, hiérarchie des tâches, planification, élaboration d'un agenda comptable).  La gestion de la sécurité.  Le contrôle interne appliqué aux documents commerciaux.  La mise à jour du document décrivant les procédures et l'organisation comptable.</p> <p>La qualité comptable : principes et conséquences.</p> <p><b>Connaissances en communication</b>  Les outils et techniques de communication professionnelle orale : les techniques d'argumentation mises en œuvre dans le cadre de négociation avec des partenaires commerciaux ou des organismes financiers.</p> <p>Les outils et techniques de communication professionnelle écrite : courriers individuels et publipostage.  La communication électronique : transmission de données, messages, navigation.</p>	<p>Le champ d'étude est limité aux opérations en monnaie nationale ou en devises, à l'exclusion des ventes à distance, des transports internationaux, des opérations triangulaires, et des prestations immatérielles.  Intégrer la prise en compte des règles relatives à la TVA et des règles concernant la distinction entre charges et immobilisations.  Y compris le cas de l'escompte net de taxe et l'escompte conditionnel.  La consignation sera abordée sans TVA.  Exclure les cas de déconsignation effectuée à un prix différent de la consignation.</p> <p>Y compris à l'aide des outils logiciels de gestion du temps ou de gestion des tâches.</p> <p>Exclure l'étude détaillée de la norme ISO 9000.</p> <p>Les caractéristiques organisationnelles et le contexte relationnel sont donnés.  Seuls des éléments nécessaires à la négociation et à l'argumentation dans le cadre d'une mission auprès d'un client d'un cabinet comptable sont demandés.  Toute étude générale est exclue.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>1.3. Enregistrer et archiver les documents commerciaux.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b>  L'établissement des documents de pré comptabilisation (ticket comptable, bordereau d'imputation, ...)  L'enregistrement des achats et des ventes en comptabilité financière.  Les moyens de règlements et leur enregistrement comptable.  La conservation des documents commerciaux et la preuve des relations commerciales.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b>  La gestion de l'archivage.</p>	<p>La pratique de l'enregistrement s'effectue à l'aide d'un logiciel comptable et tient compte des contraintes professionnelles relatives au contexte professionnel fourni.</p> <p>Les aspects financiers sont traités dans le processus de gestion de la trésorerie et du financement.</p> <p>A partir de documents fournis.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>1.4. Justifier et assurer le suivi des comptes clients, fournisseurs, achats, ventes et stocks.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les techniques de pointage et de lettrage des comptes de tiers.</p> <p>Les relevés de factures et le rapprochement des comptes, encours clients et fournisseurs. La mise à jour et l'évaluation des stocks.</p> <p>Le relevé annuel des achats et des ventes.</p> <p>L'évaluation du risque client. La gestion comptable du contentieux et des litiges.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Le contrôle interne appliqué au suivi des comptes de tiers.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les outils et techniques de communication professionnelle orale : les techniques d'argumentation mises en œuvre dans le cadre de négociation avec des partenaires commerciaux ou des organismes financiers.</p> <p>Les outils et techniques de communication professionnelle écrite : courriers individuels et publipostage.</p> <p>La communication électronique : transmission de données, réseaux, messages, navigation.</p>	<p>Y compris le pointage des opérations avec une société d'affacturage.</p> <p>A partir de documents fournis.</p> <p>Se limiter aux méthodes du coût moyen pondéré et du premier entré - premier sorti.</p> <p>Utilisation d'indicateurs simples : encours clients, balance âgée, suivi des encaissements.</p> <p>Les caractéristiques organisationnelles et le contexte relationnel sont donnés. Seuls des éléments nécessaires à la négociation et à l'argumentation dans le cadre d'une mission auprès d'un client d'un cabinet comptable sont demandés. Toute étude générale est exclue. Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>1.5. Analyser les informations commerciales résultant des traitements comptables.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les ratios de gestion liés aux ventes et aux achats.</p> <p>La représentation graphique des données commerciales.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les techniques de conception, de présentation et d'analyse des graphiques et des tableaux. Les techniques de rédaction et de production de messages écrits : notes, relevés de conclusion... Le transfert de données entre différentes entités à l'aide d'un réseau d'information.</p>	<p>Se limiter au calcul des ratios de rotation des stocks, de la durée du crédit client et du crédit fournisseur.</p> <p>Le recours au tableur et/ou aux logiciels de présentation est privilégié.</p> <p>A partir de séries statistiques fournies : rédaction de commentaires, présentation de graphiques, réalisation de simulations.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIÉES AU PROCESSUS N° 2 :  
GESTION DES RELATIONS AVEC LES SALARIÉS ET LES ORGANISMES SOCIAUX**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>2.1. Assurer la veille juridique nécessaire à l'application des obligations sociales.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les sources du droit du travail et de la sécurité sociale.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> La gestion de la documentation (sources d'information, modes d'accès, organisation et mise à jour).</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>La note de service.</p>	<p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de droit.</p> <p>La mise à jour concerne aussi bien le recueil des textes réglementaires relatifs au droit du travail et au régime général de la sécurité sociale que des dispositions conventionnelles.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p> <p>Se limiter à la rédaction de courtes notes de service, à partir d'une documentation sociale fournie.</p>
<p><b>2.2. Participer à la gestion du personnel.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Le contrat de travail (caractéristiques, formes de contrats, clauses contractuelles essentielles).</p> <p>Les dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles en matière de durée du travail, de rémunération, de congés, de participation aux résultats, d'intéressement, de suspension et de rupture des contrats de travail.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les modalités et les contraintes de tenue et d'archivage des dossiers.</p> <p>La gestion des formalités d'embauche.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>La note de service. Les techniques de communication écrite et orale adaptées aux relations avec les salariés et les administrations sociales.</p>	<p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de droit et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p> <p>La rédaction d'un contrat de travail ou d'un courrier se limite au choix et à l'adaptation à un salarié de modèles existants (contrat à durée déterminée ou indéterminée, contrat à temps complet ou à temps partiel).</p> <p>Les contrats de travail saisonniers, les contrats d'insertion ou de réinsertion et plus généralement, tous les contrats spécifiques sont exclus.</p> <p>Les cas de suspension du contrat de travail ne concernent que l'absence pour maladie.</p> <p>Les cas de rupture du contrat de travail sont limités à la démission et au licenciement pour motif personnel. Toute forme de contentieux qui pourrait en découler est exclue.</p> <p>Exclure de l'étude les situations complexes combinant congés payés, suspension ou rupture du contrat de travail.</p> <p>Le cas des salariés protégés et des dirigeants est exclu.</p> <p>La tenue des dossiers et la mise à jour des informations relatives au personnel ou à la paie s'effectue à l'aide d'un logiciel de paie et/ou d'un système de gestion de base de données relationnelle.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p> <p>L'adaptation du niveau de langage à la situation de communication et la précision du vocabulaire sont nécessaires.</p> <p>Les techniques d'entretien sont exclues.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>2.3. Appliquer le cadre réglementaire et contractuel à la détermination de la rémunération du personnel et des charges sociales.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Le bulletin de paie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les mentions figurant sur le bulletin ;</li> <li>- les éléments du salaire soumis aux cotisations ;</li> </ul> <p>- les cotisations salariales et patronales (URSSAF, ASSEDIC, AGIRC, ARRCO) ;</p> <p>- les éléments non soumis aux cotisations .</p> <p>Le bulletin de paie simplifié.</p> <p>La subrogation de l'employeur dans les droits du salarié relatifs au versement des indemnités journalières de la sécurité sociale.</p> <p>Le solde de tout compte.</p> <p>La comptabilisation des paies.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le paramétrage d'un logiciel de paie.</p> <p>La gestion des arrêts maladie et des congés payés (suivi et classement).</p> <p>Le classement et l'archivage des états de paie (récapitulatifs mensuels, journaux de paie, double des bulletins).</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Le transfert électronique des ordres de virement des salaires.</p>	<p>La production des bulletins de salaire est effectuée à l'aide d'un logiciel de paie paramétré et est limitée au cas de la mensualisation.</p> <p>La connaissance des particularités propres à certains secteurs d'activité (BTP, Hôtellerie, ...) n'est pas exigée.</p> <p>Les différentes formes d'aide à l'emploi et les contrats particuliers (contrat d'apprentissage, de qualification, contrat initiative - emploi, contrat d'orientation, embauche d'un premier salarié, ...) sont exclus.</p> <p>En cas d'arrêt de travail pour maladie, le décompte des absences est fourni et seul le cas du maintien du salaire brut sans déduction des indemnités journalières de la sécurité sociale est envisagé.</p> <p>L'étude des indemnités de licenciement est exclue.</p> <p>Le paramétrage du logiciel de paie est limité à l'exploitation des profils disponibles, aux liaisons avec le logiciel comptable et à la mise à jour des rubriques de la paie.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>2.4. Gérer les relations avec les organismes sociaux.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>L'affiliation auprès des organismes sociaux et le suivi des relations.</p> <p>La déclaration unique d'embauche (DUE).</p> <p>L'attestation ASSEDIC.</p> <p>L'attestation d'indemnités journalières de la sécurité sociale.</p> <p>Les déclarations sociales périodiques et leur comptabilisation.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le suivi d'un agenda social.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Le transfert électronique des données sociales.</p>	<p>Les déclarations sociales sont effectuées à partir des sorties du logiciel de paie.</p> <p>Les organismes sociaux concernés sont les principaux organismes obligatoires (URSSAF, ASSEDIC, ARCCO et AGIRC).</p> <p>Les problèmes liés au décalage de la paie sont exclus.</p> <p>Les contentieux avec les organismes sociaux sont exclus.</p> <p>Les déclarations sociales sont les déclarations mensuelles ou trimestrielles et les déclarations annuelles. La déclaration annuelle des données sociales concerne les salaires (DADS1). Toute régularisation de fin de période est exclue.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 3 :  
GESTION FISCALE ET RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION DES IMPOTS**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>3.1. Assurer la veille juridique nécessaire à l'application des obligations fiscales.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les sources du droit fiscal. L'organisation de l'administration fiscale.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> La gestion de la documentation fiscale (sources documentaires et modes d'accès ; supports, organisation et mise à jour).</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Techniques du résumé et de la note de service.</p>	<p>La documentation se limite aux dispositions fiscales concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. l'entreprise individuelle, la SARL, la SA ;</li> <li>. la TVA, l'IS, l'IR et la taxe professionnelle.</li> </ul> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>3.2. Identifier le champ d'application des impôts concernant l'entreprise et ses opérations.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La classification des impôts et taxes. La technique fiscale : champ d'application, assiette, exigibilité et fait générateur, liquidation, recouvrement. Le régime fiscal de l'entreprise et ses implications.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les outils et les techniques de la communication professionnelle écrite et orale : courrier et entretien téléphonique.</p>	<p>Présentation des régimes d'imposition des bénéficiaires des entreprises (réel normal, réel simplifié et micro-entreprise).</p> <p>Se limiter à l'étude succincte des régimes d'assujettissement des entreprises aux BIC ou à l'IS (les cas des associations, des sociétés civiles et des sociétés coopératives sont exclus).</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>3.3. Mettre en place ou repérer l'échéancier des travaux fiscaux.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La détermination des échéances fiscales propres à l'entreprise concernant les documents déclaratifs. Les sanctions administratives liées aux retards.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> L'élaboration d'un agenda fiscal.</p>	<p>Uniquement pour la TVA, l'IS, l'IR et la taxe professionnelle dans le cadre des trois régimes d'imposition (réel normal, réel simplifié et micro-entreprise).</p> <p>En ce qui concerne la TVA se limiter aux entreprises dont l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>3.4. Réaliser et contrôler les travaux fiscaux relatifs à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la TVA ;</li> <li>- la détermination du bénéfice imposable ;</li> <li>- la détermination du revenu imposable, la liquidation et le paiement de l'IR ;</li> <li>- la liquidation et au paiement de l'IS ;</li> <li>- la déclaration et au paiement de la taxe professionnelle.</li> </ul>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p><i>La taxe sur la valeur ajoutée :</i></p> <p>Les mécanismes et les caractères généraux. Le champ d'application. La base d'imposition. Le fait générateur et l'exigibilité. La déductibilité de la TVA. Les crédits de TVA y compris le régime des exportateurs. Les régularisations de la TVA. Les modalités d'établissement des déclarations (régimes du réel normal et simplifié) y compris la déclaration d'échanges de biens. La franchise de TVA (régime des micro-entreprises). Le paiement de la TVA. Le traitement comptable de la TVA.</p> <p><i>Les Bénéfices Industriels et Commerciaux :</i></p> <p>Les BIC dans le cadre de l'entreprise individuelle : champ d'application, assiette, plus et moins-values, calcul, déclaration, centres de gestion agréés. Les régimes d'imposition (micro-entreprises, réel simplifié, réel normal) : obligations comptables et fiscales.</p> <p><i>L'impôt sur les sociétés :</i></p> <p>Champ d'application, assiette, plus et moins-values, calcul, déclaration, paiement, report de déficits (en avant et en arrière), traitements comptables. Obligations fiscales et comptables dans le cadre des régimes réels (normal et simplifié).</p>	<p>On se limite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux biens, services et travaux immobiliers pour les opérations réalisées en France ;</li> <li>- uniquement aux biens, pour les échanges intra-communautaires, les exportations et les importations.</li> </ul> <p>Sont exclus de l'étude de la territorialité les cas particuliers et les dérogations au régime de la TVA intra-communautaire.</p> <p>Sont également exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le régime des assujettis et redevables partiels ;</li> <li>- la TVA sur les activités immobilières réalisées par des marchands de biens ou des professionnels de l'immobilier ;</li> <li>- les régularisations de TVA concernant le crédit de départ des nouveaux redevables ;</li> <li>- les obligations cautionnées.</li> </ul> <p>L'étude de l'imposition des bénéfices ne porte pas sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les amortissements réellement différés ;</li> <li>- les amortissements exceptionnels relatifs aux zones territoriales particulières ;</li> <li>- les amortissements des biens mis à la disposition d'un dirigeant ou d'un membre du personnel ;</li> <li>- les abandons de créances ;</li> <li>- les charges financières liées au compte de l'exploitant ;</li> <li>- les variations des avances en comptes courants d'associés ;</li> <li>- les provisions réglementées (à l'exception des amortissements dérogatoires et de la provision pour investissement) ;</li> <li>- les aides fiscales temporaires ou conjoncturelles ;</li> <li>- les plus-values relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au régime du crédit bail (mobilier et immobilier) ;</li> <li>- au régime des indemnités d'expropriation ou d'assurance ;</li> </ul> </li> <li>- la fiscalité des groupes (à l'exception du régime des sociétés mères et filiales françaises) ;</li> <li>- le paiement de l'IS relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au taux réduit réservé aux PME ;</li> <li>- aux crédits d'impôt ;</li> </ul> </li> <li>- le précompte ;</li> <li>- les problèmes fiscaux se rapportant aux OPCVM.</li> </ul> <p>Dans le cas de report en arrière du déficit, le bénéfice d'imputation est fourni.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
	<p><i>L'impôt sur le revenu :</i> Catégories de revenus, revenu brut global, revenu net imposable ; déclaration, calcul, modalités de paiement.</p>	<p>Se limiter à la définition des différentes catégories de revenus.</p> <p>Les traitements et salaires, les revenus mobiliers et les BIC sont étudiés de façon plus approfondie. Les différentes déductions ou réductions d'impôt sur le revenu doivent être connues dans leur principe, les modalités précises étant fournies à l'aide d'une documentation.</p>
	<p><i>La contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale et le prélèvement social :</i> principe, calcul, paiement et déductibilité.</p> <p><i>La participation des salariés aux résultats de l'entreprise.</i></p> <p><i>La taxe professionnelle :</i> principe, déclaration et paiement.</p> <p><i>Les procédures internes de contrôle des travaux fiscaux.</i></p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les contraintes et les modalités de conservation des documents justificatifs.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Le transfert informatique des données fiscales.</p>	<p>Exclure les revenus de remplacement et se limiter, pour les revenus d'activité, aux traitements et salaires, aux revenus des capitaux mobiliers et aux BIC.</p> <p>Seuls les aspects fiscaux sont abordés : prise en compte de la participation dans le résultat (y compris la réserve spéciale de participation et la provision pour investissement).</p> <p>Le calcul de la taxe professionnelle est exclu.</p> <p>Dans le cas d'une entreprise ne comportant qu'un seul établissement et en excluant les exonérations temporaires, la détermination de la valeur locative imposable des immobilisations, les cotisations minimum ou de péréquation et les réductions de cotisation (à l'exception du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée).</p> <p>Limiter l'étude aux contrôles en matière de BIC, d'IS et de TVA.</p>
<p><b>3.5. Participer à l'évaluation d'options fiscales.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> L'interprétation des textes et leur évaluation à l'aide d'outils informatiques de simulation.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Techniques de réalisation de notes internes.</p>	<p>Le champ d'étude est limité aux exemples suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incidence sur la trésorerie du choix de la procédure exportateurs (TVA) ;</li> <li>- incidence du choix de l'autorisation d'acquitter la TVA d'après les débits ;</li> <li>- incidence sur le résultat du choix d'un mode d'amortissement ;</li> <li>- incidence du choix en matière de report de déficit ;</li> <li>- incidence du choix d'une option pour la TVA (principalement pour les micro-entreprises).</li> </ul> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>



**CONNAISSANCES ASSOCIÉES AU PROCESSUS N°4 :  
PRODUCTION ET ANALYSE DE L'INFORMATION FINANCIERE**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>4.1. Assurer la veille nécessaire au traitement des obligations comptables.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Les sources du droit comptable (directives, lois, décrets, règlements, arrêtés).</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>La documentation comptable (sources, modes d'accès, organisation, mise à jour).</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de communication usuels : les techniques de la note et du résumé.</p>	<p>La documentation se limite au Plan comptable général (PCG) en vigueur ou à des textes décrivant son application.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p> <p>Se limiter à la rédaction de courtes notes à partir d'une documentation comptable fournie.</p>
<p><b>4.2. Réaliser les travaux de fin de période.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Le rôle et les fonctions de la comptabilité : - son origine et son évolution. - la satisfaction des besoins d'information et de contrôle de l'entreprise et des tiers.</p> <p>Les principes de la comptabilité. La justification des soldes des comptes. Le rôle et l'intérêt de l'inventaire. Les règles d'évaluation et de comptabilisation à l'inventaire : immobilisations, amortissements pour dépréciation et dérogatoires, stocks et en-cours, créances et dettes, provisions pour dépréciation, provision pour risques et charges, provisions réglementées, ajustement des charges et des produits, les subventions d'investissement. La comptabilisation de la participation des salariés et de l'intéressement. Les charges "activables" : charges à répartir sur plusieurs exercices, frais de recherche et développement, frais d'établissement.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>La collecte des données et des informations nécessaires à l'inventaire.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et les techniques de la communication professionnelle écrite : la note.</p>	<p>Pour l'ensemble des règles et techniques comptables, la mise en œuvre des principes doit être privilégiée.</p> <p>L'étude des provisions pour hausse des prix et pour fluctuation des cours est exclue.</p> <p>Y compris à l'aide des moyens informatiques permettant l'extraction des données d'inventaire et la consultation des sources de documentation juridique, comptable ou fiscale.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>4.3. Produire les comptes annuels et les situations intermédiaires.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Le rôle et l'utilité des comptes annuels. Les éléments constitutifs des comptes annuels. Le passage des comptes aux postes du bilan et du compte de résultat.</p> <p>Les actifs et les passifs. Les produits et les charges.</p>	<p>Les documents de synthèse sont présentés selon les modèles du système de base et du système développé.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
	<p>Les principaux éléments de l'annexe.</p> <p>Les règles relatives à l'affectation du résultat. La répartition des résultats résultant des statuts et des décisions de l'assemblée générale.</p> <p>Les règles de constitution des réserves légales, réglementées et statutaires.</p> <p>Les droits associés à l'action ou la part sociale.</p> <p>Les composantes du dividende.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>L'organisation de la production des comptes annuels : collecte des données, organisation des travaux, échéancier. La production des comptes annuels à l'aide des logiciels.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de la communication professionnelle écrite et orale : compte-rendu écrit et oral.</p>	<p>Le contenu de l'annexe est limité aux informations présentées sous forme de tableaux (y compris le tableau des emplois et des ressources) à l'exception du tableau des filiales et participations. L'affectation du résultat dans la SNC est exclue. Pour les sociétés soumises à l'IS, exclure les rémunérations proportionnelles des dirigeants fiscalement déductibles du résultat. Concernant la réserve de plus-values à long terme, les cas d'impossibilité de dotation intégrale immédiate sont exclus. Les affectations peuvent concerner plusieurs catégories d'actions en excluant le cas des actions amorties et des actions à dividende prioritaire.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>4.4. Participer à des opérations de consolidation.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>La notion de groupe. L'entreprise et sa place dans le groupe. Les différentes formes de participation. Les types de contrôle.</p> <p>Les règles d'établissement des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Le périmètre de consolidation. Les méthodes de consolidation. Les règles pour le choix de la méthode de consolidation. Les principes des retraitements de consolidation.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de communication professionnelle écrite et orale : note, compte-rendu.</p>	<p>L'étude doit rester limitée aux éléments nécessaires à la compréhension des relations entre sociétés appartenant à un groupe et aux conséquences en matière de présentation des comptes annuels.</p> <p>Se limiter aux caractéristiques principales.</p> <p>Pour les retraitements, l'étude est limitée aux principes de la méthode de l'intégration globale. Elle est menée de façon simplifiée et en excluant toute technicité. Elle est limitée à des groupes constitués de deux sociétés en indiquant la société consolidante. Les principes des retraitements seront limités aux opérations réciproques et aux principes d'homogénéisation des comptes. Les enregistrements comptables sont exclus.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>4.5. Établir et analyser l'information financière.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p><i>L'analyse fonctionnelle du bilan</i>  Les masses du bilan fonctionnel.  Le fonds de roulement net global (FRNG).  Le besoin en fonds de roulement (BFR).  La trésorerie nette (TN).  La relation entre FRNG, BFR et TN.  Les ratios relatifs aux bilans fonctionnels.</p> <p><i>L'analyse fonctionnelle du compte de résultat</i>  Les soldes intermédiaires de gestion.  La capacité d'autofinancement de l'exercice.  L'autofinancement de l'exercice.  Les ratios relatifs à l'activité.</p> <p><i>Le tableau de financement du PCG.</i>  <i>Les limites de l'analyse fonctionnelle du PCG.</i>  <i>Le diagnostic financier.</i></p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>L'organisation de la collecte des données nécessaires à l'analyse de l'information financière.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de communication professionnelle écrite et orale.</p>	<p>Détermination du bilan fonctionnel, de ses valeurs structurelles, des soldes intermédiaires de gestion, de la capacité d'autofinancement, des ratios et du tableau de financement et interprétation en vue d'un diagnostic financier, y compris à l'aide de logiciels spécialisés.</p> <p>Sont exclus : les charges à répartir, les primes de remboursement, les comptes courants d'associés, les subventions, les incorporations de créances au capital, le cas d'un capital partiellement libéré, les écarts de conversion et les intérêts courus.</p> <p>Les modèles de ratios sont fournis.</p> <p>Le diagnostic est établi à partir de comparaisons sur plusieurs exercices ou par référence à des moyennes sectorielles.</p> <p>Les éventuels retraitements pour des ratios sont limités au crédit – bail et au personnel extérieur.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS 5 :  
GESTION DES IMMOBILISATIONS ET DES INVESTISSEMENTS**

<b>Activités</b>	<b>Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)</b>	<b>Limites de connaissances (niveau exigé)</b>
<p><b>5.1. Collecter les informations nécessaires à la gestion des investissements</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La notion d'investissement. La typologie des investissements.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les méthodes de sélection des fournisseurs. Les sources de documentation fiscale relative à l'investissement.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> La recherche d'information auprès des fournisseurs.</p>	<p>L'élaboration d'un cahier des charges est exclue.</p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondants et sont mises en œuvres à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>5.2. Participer au choix des investissements</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La rentabilité d'un projet d'investissement en avenir certain. - le mode de calcul des flux nets de trésorerie générés par le projet - les critères de décision : la valeur actuelle nette, le taux interne de rentabilité, le taux de profitabilité, le délai de récupération du capital investi. Le choix entre plusieurs projets : hypothèses, modalités, conclusions. Les techniques de simulation, l'utilisation des fonctions financières et des fonctionnalités de résolution du tableur appliquées au choix des investissements.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les techniques de rédaction et de production de messages écrits. L'élaboration d'une argumentation.</p>	<p>L'influence de la variation de besoin en fonds de roulement et les cas de résultat déficitaire sont inclus. L'incidence fiscale se limite à la prise en compte de l'impôt sur les sociétés (hors plus ou moins-value).</p> <p>On se limite aux choix de projets de même durée.</p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondant et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>5.3. Assurer le suivi comptable des immobilisations</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>La distinction entre une immobilisation et une charge. Les charges à répartir sur plusieurs exercices.</p> <p>La valeur d'entrée d'une immobilisation : - incorporelle ; - corporelle ; - financière.</p> <p>Le concept d'amortissement : - méthodes d'amortissement ; - plans d'amortissement ; - l'amortissement économiquement justifié ; - intérêt et limites.</p> <p>La détermination des amortissements et des provisions pour dépréciation des éléments d'actif immobilisés.</p> <p>La comptabilisation des cessions d'immobilisations : - incorporelles ; - corporelles ; - financières.</p> <p>La mise en œuvre d'un logiciel de gestion des immobilisations.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le contrôle interne des immobilisations.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de la communication écrite et orale adaptés aux interlocuteurs internes.</p>	<p>Ne sont envisagées que les immobilisations acquises à titre onéreux, en application d'un contrat de crédit-bail ou produites par l'entreprise.</p> <p>Exclure les acquisitions d'immobilisations par contrat de rente viagère.</p> <p>Les amortissements réellement différés sont exclus.</p> <p>L'évaluation par équivalence des titres de sociétés contrôlées est exclue.</p> <p>Les cessions d'immobilisations subventionnées, les cessions d'immeubles et mises au rebut sont incluses. Les cas de sinistre, d'expropriation, de cession de titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP) sont exclus.</p> <p>Seul l'inventaire physique est envisagé.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 6:  
GESTION DE LA TRESORERIE ET DU FINANCEMENT**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>6.1. Suivre et optimiser la trésorerie ; financer l'exploitation.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b>            Les moyens de règlements : chèques, cartes, effets de commerce, paiements électroniques...: modalités, avantages et limites.            Les notions de risques de paiement et de change.              Les différentes modalités de crédits bancaires (fondés sur créances commerciales, crédits par caisse) et non bancaires (affacturation, crédit groupe, crédit inter-entreprises) : modalités juridiques, critères de choix.            Les subventions d'exploitation, d'équilibre.            Les intérêts simples, les intérêts composés.            Le coût et les conditions du crédit à court terme : les différentes composantes d'un taux, les jours de banque, les commissions.            Les taux d'intérêt effectifs : détermination et intérêt de la notion.            Les différentes formules de placement (dépôts à terme, OPCVM, compte courant rémunéré au sein des groupes...).</p> <p>Les enregistrements relatifs aux différents moyens de règlement et de crédit, à la rémunération des placements, aux acquisitions et aux cessions de titres.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b>            Suivi de trésorerie journalier.            Les objectifs et les composantes du contrôle interne appliquées au cycle de trésorerie.</p> <p><b>Connaissances en communication</b>            Les techniques d'argumentation mises en œuvre dans le cadre de négociations avec les organismes financiers et les partenaires commerciaux.</p>	<p>Traitement des Lettres de change relevé (LCR) magnétiques inclus.</p> <p>Ne pas aborder les techniques liées à la couverture des risques.</p> <p>L'étude est limitée à une simple présentation.</p> <p>Hors vente/acquisition des droits attachés aux titres.</p> <p>Se limiter à l'énoncé des objectifs et des grands principes : Système d'organisation (principe de séparation des tâches, système d'autorisation...), de documentation (procédures écrites...), de preuves (contrôles réciproques).</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>6.2. Participer à la détermination de besoins de financement particuliers liés aux situations de création, de croissance, de défaillance.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Les connaissances en droit des affaires relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux principes généraux du droit des sociétés (le contrat de société, la personnalité morale, les classifications de sociétés) ;</li> <li>- à la constitution des sociétés ;</li> <li>- aux organes de gestion et de contrôle (internes et externes), leurs responsabilités et sanctions afférentes.</li> </ul> <p>La création d'une entreprise (individuelle, SA, SARL) .</p> <p>Le calcul de l'actif net, d'une valeur mathématique intrinsèque, d'une valeur financière, d'une valeur de rendement : intérêts et limites.</p> <p>L'interprétation d'une cote boursière.</p> <p>La variation de la trésorerie d'exploitation : calcul et interprétation des résultats obtenus</p> <p>Le tableau de flux de l'Ordre des Experts - comptables : contenu des principaux soldes, appréciation et commentaire des informations présentées.</p> <p>Le fonds de roulement normatif : calcul et interprétation.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les techniques d'exposé et d'argumentation, principes de rédaction professionnelle et de conception de messages.</p>	<p>Étude uniquement des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilité limitée, des entreprises individuelles et de la société par actions simplifiée.</p> <p>Les connaissances mises en œuvre prennent appui sur le référentiel de droit.</p> <p>L'étude des associés défaillants et des versements anticipés est exclue.</p> <p>L'étude porte sur la présentation de la logique d'un tableau de flux, son interprétation et exclut sa construction. Seul le modèle construit à partir du résultat d'exploitation est étudié. Les intérêts sur emprunts et les produits d'investissement financiers sont maintenus en flux d'activité.</p> <p>Cette étude sera menée uniquement en avenir certain, d'un point de vue économique et sous l'hypothèse d'une proportionnalité au chiffre d'affaires. Elle sera limitée aux postes relatifs au cycle commercial : stocks, créances clients, dettes fournisseurs et comptes de TVA. Les durées d'écoulement sont données.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques (sensibilisation des dirigeants, échanges avec des partenaires extérieurs...).</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>6.3.Participer au choix des modes des financements particuliers et assurer le suivi du mode de financement retenu</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b>  <i>Les modes de financement, leurs critères de choix, leur comptabilisation et leurs incidences financières.</i></p> <p>Les emprunts indivis : application du principe d'équivalence aux calculs d'annuités et aux emprunts indivis.  Les emprunts obligataires.</p> <p>Le crédit bail mobilier.  Les subventions d'investissement.  Les apports à la création de l'entreprise et les augmentations de capital (en numéraire, par apports en nature, par conversion de créances et par incorporation de réserves).  La rentabilité financière, la rentabilité économique, l'incidence des choix de financement sur la structure financière.  La notion d'effet de levier.</p> <p>Le plan de financement.  Les obligations relatives au contenu de l'annexe comptable : tableau des échéances des dettes.</p> <p><b>Connaissances en communication</b>  Les techniques d'exposé et d'argumentation mises en œuvre dans le cadre de négociations avec les organismes financiers.</p> <p>Les principes de conception et de rédaction professionnelle de notes de synthèse et de rapports.</p>	<p>Étude limitée aux emprunts remboursés par annuités constantes, par amortissements constants ou remboursables <i>in fine</i>.  L'étude de l'emprunt obligataire sera limitée aux caractéristiques juridiques et financières.  La comptabilisation de l'émission et l'étude du service de cet emprunt sont exclues.</p> <p>Ne pas envisager la comptabilisation des droits achetés et des droits vendus, ni leur incidence sur le plan fiscal.</p> <p>Limité à la mise en évidence de l'effet de levier à partir d'hypothèses d'endettement et de taux d'emprunt.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 7 :  
DETERMINATION ET ANALYSE DES COÛTS**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>7.1. Participer à la définition du système de calcul des coûts et à son adaptation.</b></p>	<p><b>Connaissances en organisation</b> Le processus productif et le réseau d'analyse.</p> <p><b>Connaissances techniques</b> Définition et objectifs de la comptabilité de gestion. Le modèle des centres d'analyse : - charges directes et indirectes ; - les centres d'analyse ; - les unités d'œuvre ; - intérêt et limites du modèle.</p> <p>Le modèle à base d'activités : - les notions d'activité et de processus ; - les charges traçables ; - les inducteurs ; - intérêt et limites du modèle.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les techniques de communication orale. La prise de parole dans un groupe.</p>	<p>On se situe dans le cadre : - d'entreprises commerciales ; - d'entreprises de production de biens ; - d'entreprises de production de services.</p> <p>Les processus de production de biens en continu sont exclus.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>7.2. Mettre en œuvre différents modèles de calcul de coûts.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> L'articulation entre la comptabilité de gestion et la comptabilité générale. Les charges incorporées aux calculs des coûts.</p> <p>Le calcul des coûts selon le modèle des centres d'analyse : - le tableau d'analyse des charges ; - le calcul du coût des unités d'œuvre ; - le calcul des coûts hiérarchisés.</p> <p>Le calcul des coûts à base d'activités : - le coût des activités ; - le calcul du coût des inducteurs ; - le coût des processus, des produits.</p> <p>La tenue des comptes de stocks de matières et de produits.</p> <p>La détermination des résultats par produit, par service, par processus.</p>	<p>L'étude se limite : - aux charges incorporables ; - aux éléments supplétifs ; - aux charges d'usage et aux charges étalées.</p> <p>Les coûts sont calculés par tableaux éventuellement conçus avec un logiciel outil.</p> <p>Les problèmes de déchets et en-cours ne sont abordés que sur des cas simples, leur évaluation étant fournie.</p> <p>Les sous-produits sont exclus.</p> <p>Les prestations croisées se limitent à deux centres.</p> <p>Les calculs liés à l'application de la méthode doivent viser à illustrer par priorité les principes et les objectifs de cette méthode. On exclura les difficultés purement calculatoires en particulier, celles pouvant découler de l'existence d'inducteurs rattachables à plusieurs familles de produits.</p> <p>Les sorties de stock sont évaluées selon les méthodes du coût moyen pondéré et du premier entré premier sorti.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>7.3. Analyser les coûts pour l'aide à la décision.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Intérêt et limite du coût complet. Les charges opérationnelles et les charges de structure.</p> <p>La prise en compte du niveau d'activité : l'imputation rationnelle des charges de structure.</p> <p>Les coûts partiels : - coût variable ; - coût spécifique ; - intérêt et limites des coûts partiels ; L'incidence de la méthode sur l'évaluation des stocks et le résultat global.</p> <p>L'analyse de l'exploitation : - le seuil de rentabilité ; - le risque d'exploitation : marge de sécurité, seuil de rentabilité probabilisé ; - intérêt et limites de cette analyse.</p> <p>L'analyse marginale : - coût marginal, recette marginale ; - intérêt et limites de cette analyse.</p> <p>Les fonctions statistiques d'un tableur.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>La note de synthèse. Les modes de représentation graphique. Les techniques de l'exposé oral.</p>	<p>Les méthodes statistiques (corrélation, ajustement) doivent être connues ainsi que leur mise en œuvre sur tableur.</p> <p>Le tableau d'analyse des charges indirectes avec imputation rationnelle est exclu.</p> <p>Pour le calcul du seuil de rentabilité probabilisé, la loi de probabilité de la demande (loi normale ou loi empirique) est donnée.</p> <p>La modélisation mathématique de l'analyse marginale n'est pas demandée.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 8 :  
PREVISION ET GESTION BUDGETAIRE**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>8.1. Participer à la prévision des ventes.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les méthodes d'analyse et de prévision des ventes : - l'ajustement et la corrélation linéaires (la détermination des paramètres de l'ajustement ; le calcul et l'interprétation d'un coefficient de corrélation linéaire) ;</p> <p>- l'analyse des séries chronologiques : tendance, calcul des coefficients saisonniers, correction des variations saisonnières, l'utilisation des coefficients saisonniers pour la prévision.</p> <p>Le tableur : outil de prévision et de simulation.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les bases de données : les sources d'informations internes et externes ; les modes d'accès et d'interrogation.</p>	<p>L'étude est menée en relation avec les programme de mathématiques. Seules les méthodes des moindres carrés et de la moyenne mobile sont demandées. La corrélation sur des séries pondérées est exclue. Le cas de l'ajustement exponentiel lorsqu'il peut être ramené à la forme linéaire est inclus. Le lissage exponentiel est exclu.</p> <p>Le calcul des coefficients saisonniers est effectué par la méthode du rapport à la tendance. L'ajustement linéaire peut être précédé par un lissage obtenu par la méthode des moyennes mobiles.</p>
<p><b>8.2. Participer à l'élaboration de coûts préétablis.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> Les coûts préétablis : coûts standards, coûts budgétés. Les composantes des coûts préétablis. Le budget flexible. Intérêt et limites de la méthode des coûts préétablis.</p>	<p>Les standards techniques sont fournis.</p>
<p><b>8.3. Participer à l'établissement des budgets.</b></p>	<p><b>Connaissances en organisation</b> La démarche budgétaire ; les différentes étapes de la procédure budgétaire. L'interdépendance des budgets.</p> <p><b>Connaissances techniques</b> Programmes et budgets : définition et typologie.</p> <p>Les techniques d'élaboration des budgets : - l'application des principes de la programmation linéaire à la recherche d'un optimum ; - l'interprétation des résultats.</p>	<p>La résolution des programmes linéaires est limitée à la méthode graphique et à l'utilisation des fonctions spécifiques des tableurs. L'étude du dual n'est pas exigée.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
	<p>La gestion des approvisionnements et des stocks de matières et produits finis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- principes, notions de stock critique et de stock de sécurité ;</li> <li>- les méthodes de gestion des stocks (à période fixe, à période variable, à flux tendus) ;</li> <li>- les composantes des coûts de gestion des stocks ;</li> <li>- le modèle de Wilson ;</li> <li>- intérêt et limites du modèle de Wilson.</li> </ul> <p>L'établissement des budgets (y compris à l'aide d'outils informatiques adaptés).  Les méthodes d'équilibrage du budget de trésorerie.  Les documents de synthèse prévisionnels (bilan et compte de résultat).</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>La note de synthèse, le rapport.</p> <p>L'exposé.</p>	<p>Les modèles d'optimisation avec tarif dégressif et avec pénurie sont exclus.  En avenir aléatoire, la modélisation se limite à la prise en compte d'une probabilité de rupture de stock par utilisation d'une loi empirique ou de la loi normale.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIEES AU PROCESSUS N° 9 :  
MESURE ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>9.1. Participer au processus de pilotage de la performance.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La performance : définition, performance externe, performance interne.</p> <p>Les différentes approches de la performance interne : - la performance dans l'organisation : les analyses d'écart, le tableau de bord ; - la performance à l'intérieur d'un groupe : la remontée des comptes, les prix de cession internes ; - la performance en référence au marché : le coût cible.</p>	<p>La notion de performance externe est étudiée en référence aux connaissances des processus 4 et 6.</p> <p>Les différentes approches ne sont présentées que dans leur principe.</p>
<p><b>9.2. Participer au contrôle budgétaire.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> <i>Le contrôle budgétaire</i> Le contrôle de gestion et le contrôle budgétaire : objectifs, intérêt, limites.</p> <p>Le calcul d'écart entre réalisations et prévisions : écarts sur marge, matière, main d'œuvre, centre d'analyse. L'analyse des écarts obtenus en deux ou trois sous-écarts : effet quantité, effet prix ou coût, effet niveau d'activité. L'interprétation et le suivi des écarts.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> La méthodologie de la collecte des informations prévisionnelles et des réalisations.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> La technique du rapport. La technique de l'exposé. La production de documents intégrant du texte, des calculs et des graphiques.</p>	<p>L'écart sur marge est établi par référence au coût préétabli et est analysé en un écart sur prix et un écart sur quantité, l'écart sur composition des ventes n'étant pas exigé. Les écarts sur coûts de production sont analysés au niveau de la production réelle. Les écarts sur matière, main d'œuvre et centres d'analyse sont analysés en deux ou trois sous-écarts. Les analyses sont limitées à des situations simples (les cas avec évaluation des stocks par lots, heures supplémentaires ne sont pas exigés) et sans en-cours de production. Les représentations graphiques d'écarts ne sont pas exigées.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>9.3. Participer à l'élaboration du tableau de bord opérationnel et à la remontée des comptes ("reporting").</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b>  <i>Le tableau de bord</i>            Définition, objectifs, structure.            Les notions de centre de responsabilité, de facteur clé de succès, de critère de performance et d'indicateur de performance.            La méthodologie d'élaboration d'un tableau de bord.</p> <p><i>La remontée des comptes (reporting)</i>            Définition, objectifs, structure.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b>            Les interdépendances entre les centres de responsabilité, les services ou entre les activités d'un processus.</p> <p><b>Connaissances en communication</b>            Les modes de représentation graphique et leur choix, leur élaboration à l'aide d'une fonction grapheur.            La conception et la mise en forme de documents comportant des textes, des tableaux et des graphiques.            La technique du rapport.            La technique de l'exposé.</p>	<p>La conception d'un tableau de bord n'est envisagée que dans le cadre d'un service, d'un centre de responsabilité ou d'une petite entreprise.</p> <p>Se limiter aux principes de la remontée des comptes.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

**CONNAISSANCES ASSOCIÉES AU PROCESSUS N° 10 :  
ORGANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION COMPTABLE ET DE GESTION**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>10.1. Participer à la conception et à l'évolution du système d'information comptable et de gestion.</b></p>	<p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>L'information : caractéristiques, représentation, modes d'accès et de communication.</p> <p>Le système d'information de gestion : définition, fonctions, composition.</p> <p>Le système d'information comptable : organisation, différenciation, degré d'intégration.</p> <p>Les règles de gestion et les contraintes organisationnelles.</p> <p>Notion de cahier des charges : fonctions, caractère contractuel.</p> <p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Les principes de modélisation : axes, niveaux de préoccupation, niveaux d'abstraction.</p> <p>Les représentations des flux d'information : domaine d'étude, processus, activité, acteur, site, poste.</p> <p>Les représentations de l'organisation des données : - les composantes du modèle entités-associations ; - la méthode et les outils d'élaboration ; - la nature des données : informatisées ou manuelles, historisées ; - les autorisations d'utilisation des données ; - la répartition des données et leur visibilité d'un site ou d'un poste : données privées, protégées, partagées, consultables.</p> <p>Les représentations de l'enchaînement des traitements : - les composantes des représentations ; - la nature des traitements : manuel, automatique, conversationnel ; - les modes de traitement : immédiat ou différé.</p> <p>La représentation de l'articulation entre données et traitements.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les techniques de communication de face à face : l'écoute active, la reformulation, l'argumentation.</p> <p>Le compte rendu de réunion, le courrier, la note de service, la note de synthèse, le message électronique.</p>	<p>Y compris les aspects juridiques relatifs à l'utilisation des informations nominatives et sensibles ou à la protection de la propriété intellectuelle.</p> <p>Écarter toute approche théorique ou exhaustive.</p> <p>Assimiler les contraintes organisationnelles aux règles de gestion.</p> <p>On distinguera au sein de chaque cas étudié ce qui relève : - des données, des traitements ou de l'architecture du système d'information ; - du domaine de l'information par rapport à celui de l'informatique ; - de la conception et de l'organisation d'une part, du choix et de l'implantation de solutions logicielles et matérielles d'autre part.</p> <p>Y compris la définition de sous-types d'entité et d'association.</p> <p>Se limiter aux opérations de création, interrogation, modification, suppression.</p> <p>Y compris la prise en compte des notions de périodicité, d'échéance et de durée.</p> <p>Au niveau d'une opération : modification de l'état des entités.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

<p><b>10.2. Participer à la mise en œuvre du système informatique de gestion et de communication.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>L'architecture, l'organisation, les services d'un réseau étendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'architecture client-serveur : principes fonctionnels et évolution ;</li> <li>- le protocole TCP/IP : rôle, format d'une adresse IP, adresses routables et non routables.;</li> <li>- les protocoles d'application internet ;</li> </ul> <p>- les notions de réseau et de sous-réseau, de domaine et de sous-domaine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les services internet : authentification, résolution d'adresses, translation d'adresses, publication de pages, transfert de fichiers, messagerie, forum, annuaire, conversation, filtre, cache, pare-feu ;</li> <li>- les types de liaison d'un poste de travail à internet.</li> </ul> <p>L'organisation d'un réseau local : annuaire, utilisateur, groupe d'utilisateurs, ressource, partage, permissions.</p> <p>Les équipements réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les serveurs : caractéristiques fonctionnelles des serveurs de fichiers, d'applications, de communication et de périphériques ;</li> <li>- le commutateur, le concentrateur, le routeur : aspects fonctionnels.</li> </ul> <p>L'architecture du micro-ordinateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- représentation fonctionnelle de l'architecture matérielle ;</li> <li>- représentation fonctionnelle des couches logicielles.</li> </ul> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>L'échange de données informatisées (EDI) : définition, normalisation, usages.</p> <p>Les progiciels de gestion intégrés (<i>Enterprise Resource Planning</i>) : fonctions, intérêt, applications.</p> <p>Les outils d'extraction et d'analyse de données : intérêt, champs d'application.</p> <p>L'internet, l'intranet, l'extranet : définition, représentation fonctionnelle, potentialités, intérêts et enjeux.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils du travail collaboratif. Par exemple : messagerie électronique, forum, annuaire, agenda partagé, gestion de tâches et de contacts.</p>	<p>Seule l'identification du protocole internet standard mis en œuvre par une application est exigée.</p> <p>On opérera la distinction entre l'architecture d'internet et son organisation.</p> <p>À l'exclusion des descriptions de matériels.</p> <p>À l'exclusion des autres aspects.</p> <p>L'étude de ces outils est menée en relation avec leurs usages professionnels et leur évolution.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>10.3. Gérer un système d'information personnel ou limité à un service.</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Les systèmes de gestion de bases de données relationnelles.</p> <p>Le schéma relationnel : définitions et formalisme.</p> <p>Les règles de passage du modèle des données au modèle relationnel.</p> <p>Les requêtes et les opérateurs associés.</p> <p>Les états et les formulaires.</p> <p>Les éléments d'algorithmique et de langage nécessaires au développement d'applications bureautiques.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le dossier d'analyse : contenu, organisation, exploitation pour le développement.</p> <p>La documentation d'une application : contenu, organisation, règles de mise à jour.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les composantes d'une interface homme-machine : présentation et dialogue, message, transaction.</p> <p>Les différentes formules d'assistance : aide en ligne, documentation, forum, foire aux questions, contrat d'abonnement...</p>	<p>Aspects fonctionnels uniquement.</p> <p>Y compris la définition des habilitations et des autorisations sur les objets de la base.</p> <p>Algèbre relationnelle ou <i>SQL</i>.</p> <p>Variable : nom, type, valeur.</p> <p>Schémas de base : séquence, alternative, itération.</p> <p>Notions de procédure et de fonction.</p>